



**Rapport de Mission CIRAD  
Sainte Lucie – 9 juin 2010  
Claire Amar – CIRAD Martinique  
Paul Meynard – CIRAD Guadeloupe**

*Matin : Réunion au Ministère de l'Agriculture, Castries, Sainte Lucie*

**Présents :**

***Sainte Lucie***

Hilary GEORGE (MALFF), Gregory AVRIL (Directeur BPMU), Everton AMBROSE (Consultant), Simon LEON (Directeur Technique NFTO), Christopher COX (Administrateur NFTO)

***Saint Vincent***

Sylvester VANLOO (Directeur Technique Unité Banane, Ministère de l'Agriculture), Karomo BROWNE (WINFA)

***Dominique***

Davidson A. Lloyd

***Martinique***

Claire AMAR (CIRAD), Liliane FABRY (IT<sup>2</sup>)

***Guadeloupe***

Marcus HERY (LPG), Paul MEYNARD (CIRAD)

***France***

François CÔTE (CIRAD), Sébastien ZANOLETTI (UGPBAN)

Cette première mission à Sainte Lucie permet d'initier le projet InterReg qui consiste à appuyer la filière Banane dans les Winwards et de proposer un calendrier d'actions intégrant toutes les étapes importantes. Ce projet prévoit de transférer et d'évaluer des hybrides de bananiers résistants aux cercosporioses. Ce projet prévoit également de sélectionner des prototypes de systèmes de cultures innovants en bananeraie et de les évaluer. Les différents partenaires ont accueilli favorablement le projet.

**Cercosporiose noire**

***Sainte Lucie***

M. GEORGE expose le plan d'action du ministère de l'agriculture à Sainte Lucie, qui devrait être mis en place prochainement et avant la fin 2010 (Crop Protection Unit).

M. COX relate les écueils rencontrés pour la mise en place du dispositif anti cercosporiose (traitements au sol), principalement le manque de moyens financiers nécessaires. En outre, la productivité est trop faible et ne peut soutenir un tel financement (le prélèvement est de 4 centimes/livre de banane export). Certains planteurs qui destinent leur production au marché local, ne subissent pas de prélèvement pour le traitement anti cercosporiose.

#### ***Saint Vincent***

M. VANLOO signale que depuis l'apparition de la cercosporiose noire, 1 seul traitement aérien a été réalisé. Afin d'assurer en partie le financement des traitements pris en charge par le ministère de l'agriculture, les cartons de bananes sont taxés à raison de 4 \$/carton à destination du marché régional (Barbades) et de 4 centimes/livre pour la banane export. Le ministère a pris en charge la formation des producteurs sur la cercosporiose noire.

#### ***Dominique***

M. DAVIDSON explique qu'actuellement l'île est encore indemne de cette maladie, et que des prospections ont lieu régulièrement. Il sera nécessaire de créer des plates-formes de stockages des fongicides afin de tenir les produits à disposition des producteurs dès l'infestation. Les coûts des traitements seront assurés intégralement par les producteurs.

## **Projet CIRAD INTERREG**

Mme AMAR et M. CÔTE présentent le projet du CIRAD.

Le CIRAD est actuellement partenaire du projet InterReg Plan Banane Durable Caraïbes, dont le maître d'œuvre est l'UGPBAN. Dans le cadre de ce projet, le CIRAD intervient sur une durée de 2 ans, avec 2 objectifs principaux :

- transfert de bananiers résistants à la cercosporiose et évaluation de ces hybrides
- implantation de prototypes de systèmes de cultures innovants

Il est ainsi entendu qu'un atelier aura lieu du 5 au 7 octobre 2010 sur le site du CIRAD à Capesterre Belle-Eau en Guadeloupe. Cet atelier a pour objectif au cours d'échanges et de visites de terrain, de déterminer d'une part la façon dont seront évalués les hybrides Cirad résistants à la cercosporiose et d'identifier d'autre part les prototypes de culture innovants que les partenaires mettront en place sur leur propre terrain.

Le CIRAD mettra à disposition de chaque île 4 variétés d'hybrides résistants à la cercosporiose jaune et à la cercosporiose noire, à raison de 1000 plants/variété.



Mme AMAR explique en détail la nécessité d'obtenir des pièces administratives avant l'introduction de matériel végétal. Les plants issus *in vitro* sont garantis sains et seront accompagnés d'un certificat phytosanitaire du ministère de l'agriculture français. Les

différents partenaires devront signer un MTA (Mutual Transfer Agreement) et chaque ministère accueillant les plants devra produire un permis d'importation, autorisant ainsi l'introduction et indiquant les conditions expresses de cette introduction.

*Après-midi : Visite Station de recherche, mission taïwanaise, laboratoire de culture in vitro et serres*

La visite du laboratoire et des serres de sevrage/multiplication a permis à la délégation d'observer le niveau élevé de technicité des infrastructures. La station de la mission taïwanaise offre toutes les garanties pour accueillir les plants de bananiers résistants.

*Personnes ressources :*

- Madame Claire Amar en Martinique, [claire.amar@cirad.fr](mailto:claire.amar@cirad.fr)
- Monsieur Charles Meynard en Guadeloupe, [charles.meynard@cirad.fr](mailto:charles.meynard@cirad.fr)